Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

Lectures : Liberté de conscience, ou de la conscience ?

Denis Mestre , le dimanche 19 avril 2020

Après avoir obtenu l'agrégation d'histoire, Dominique Avon a enseigné cette discipline dans des établissements d'enseignement secondaire en France et en Égypte. Il a ensuite commencé sa carrière de chercheur en travaillant sur le catholicisme intégral, sa thèse étant consacrée au jésuite Paul Doncoeur (« Splendeur humaine et grandeur française par un christianisme intégral ? », Montpellier, 1999). À partir des années 2000, plusieurs séjours dans des université égyptiennes et libanaises le conduisent à transposer à l'islam les analyses qu'il a développées sur le catholicisme. Il apprend alors l'arabe et publie des travaux sur la liberté de penser dans le Coran, la renaissance intellectuelle dans le monde musulman au xixe siècle (la Nahda) ou encore le mouvement libanais des Ahbaches, tout en continuant à travailler sur le christianisme. La soutenance d'un second travail intitulé « Pensées catholiques au risque de la modernité et de l'islam » (HDR, Paris I, 2005) représente un premier croisement de ses travaux sur le christianisme et l'islam.

Le dimanche 19 avril 2020 à 09:39 . Classé dans Numéro 147. Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le fils de commentaire (RSS). Les commentaires et pings ne sont plus permis.